

PROLÉGOMÈNES À UNE ÉDITION CRITIQUE DES  
ŒUVRES MORALES ET MESLÈES:  
LES ANNOTATIONS D' AMYOT AU *DE PYTHIAE ORACULIS*

Cet article reprend une communication faite à Lille en décembre 2003, à l'occasion d'une rencontre du Réseau Plutarque<sup>1</sup>, pour présenter aux spécialistes de Plutarque le projet d'une réédition de la traduction des *Moralia* d'Amyot, œuvre de première importance à la fois dans le *Nachleben* de Plutarque et, plus largement, dans la vie intellectuelle de l'époque moderne<sup>2</sup>, mais qui ne figure cependant dans aucune grande collection récente et qui a été assez peu étudiée depuis la thèse fondamentale de R. Aulotte<sup>3</sup>. C'est ce manque que

<sup>1</sup> Association de spécialistes de Plutarque des Universités de Leuven, Lille, Montpellier, Madrid, Malaga, Coimbra, Salerne et Florence, sous-section de l'International Plutarch Society.

<sup>2</sup> Ce "Plutarque français", comme disait Montaigne, fut un des livres de chevet des écrivains de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle —et notamment de ceux qui, comme l'auteur des *Essais*, ne lisaient pas couramment le grec, avant que les *Œuvres morales* ne deviennent une des sources les plus influentes de la *res litteraria* jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Un colloque international centré sur la fortune des "*Moralia* et *Œuvres morales* à la Renaissance" se tiendra à Toulouse du 19 au 21 mai 2005 pour étudier, autour de l'œuvre "nodale" que constitue la traduction d'Amyot, les avatars du corpus des *Moralia* dans l'Europe humaniste, non seulement en France mais aussi en Italie, en Allemagne, en Angleterre ou en Espagne, dans une période allant du XV<sup>e</sup> siècle aux premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Il fait suite à une première rencontre consacrée à "la tradition des *Moralia* de Plutarque de l'Antiquité au début de la Renaissance", organisée à Toulouse le 30 janvier 2004 par O. Guerrier et P. Payen (à paraître dans le prochain numéro de *Pallas*).

<sup>3</sup> R. Aulotte, *Amyot et Plutarque. La tradition des Moralìa au XVI<sup>e</sup>s.*, Genève 1965; parmi les principales études, on peut citer: M. Balard (éd.), *Fortunes de Jacques Amyot. Actes du colloque international de Melun (18-20 avril 1985)*, Paris 1986; G. Brugnoli, "Il Plutarco di Jacques Amyot", in I. Gallo (ed.), *L'Eredità culturale di Plutarco dall'Antichità al Rinascimento*, Napoli 1998, 389-400.

s'est proposé de combler une équipe de spécialistes du XVI<sup>e</sup> siècle (littéraires et philosophes) et d'hellénistes (historiens et philologues) réunie à Toulouse autour d'Olivier Guerrier.

Cette perspective explique à la fois les deux parties de mon exposé et ses limites: dans un premier temps il s'agit de présenter les difficultés qui se posent aux éditeurs de "la" traduction d'Amyot, alors qu'il n'a cessé de travailler son texte pendant près d'un demi-siècle, et les principes critiques qui ont finalement été retenus pour une édition que la maison Honoré Champion souhaite aussi exhaustive et savante que possible<sup>4</sup>; dans un second temps, je m'étendrai plus longuement sur l'apport de l'helléniste à cette entreprise et sur les premières remarques que j'ai pu tirer de la collation des annotations que l'humaniste a portées au *De Pythiae oraculis* dans son exemplaire personnel de l'édition de Bâle, conservé à la Bibliothèque Nationale de France (BNF)<sup>5</sup>. Il s'agit seulement d'une première approche pour laquelle je me suis concentrée sur le travail du texte grec en ne regardant la traduction que pour voir si Amyot y avait ou non intégré ses conjectures.

### 1. Les traductions d'Amyot et les principes d'une édition critique<sup>6</sup>

Les premiers contacts de Jacques Amyot (1513-1593) avec les *Moralia* remontent assez haut dans la vie de l'humaniste — et c'est pourquoi j'ai pu parler de près d'un demi-siècle de travail, même si l'entreprise de traduction de l'ensemble ne couvre qu'un quart de siècle. C'est en effet dès décembre 1542 qu'Amyot donne une traduction du *De la loquacité*, texte manuscrit conservé à la BNF.

<sup>4</sup> Et qui pourra aussi être évolutive, puisque le support majeur sera électronique, et servira de base à une édition imprimée dans la collection des *Textes Littéraires de la Renaissance* et à une édition réduite dans une collection de poche plus accessible.

<sup>5</sup> Réserve J-103 —édition de 1542; l'exemplaire est présenté par R. Aulotte, *Amyot et Plutarque*, 166-9.

<sup>6</sup> Cette présentation s'appuie sur le travail d'Aulotte et sur les éclaircissements de mon collègue et ami Olivier Guerrier, que je remercie vivement.

Il a dû y travailler durant son séjour à Bourges, autour de 1534-1535. Ce premier essai est en tout cas à peu près contemporain du début de son travail sur les *Vies*, dont les premières versions manuscrites se situent entre 1542 et 1546. En 1542 meurt en effet celui que François I<sup>er</sup> avait chargé de cette tâche, Georges de Selve, évêque de Lavaur; il transmet alors la charge à Amyot, dont la traduction lui avait été communiquée par Bochetel<sup>7</sup>. La première traduction des *Vies* paraît en 1559 et est accueillie avec enthousiasme; elle fait l'objet d'une seconde édition, revue, en 1565, et c'est après cela qu'Amyot entreprend de faire connaître aussi les *Œuvres morales*<sup>8</sup>. Il faudra six ans de travail avant que soit publiée chez Vascosan la première édition, en 1572<sup>9</sup>; deux rééditions, toujours chez le même éditeur, en 1574<sup>10</sup> et 1575<sup>11</sup>, n'apportent que des retouches de détail: la première intègre l'*Erratum* de 1572, tandis que la seconde, faite sur 1572, se contente d'ajouter quelques annotations marginales et de modifier légèrement certains titres de traités. Les modifications sont plus importantes dans la dernière édition publiée du vivant d'Amyot, chez Frédéric Morel, en 1581, comme en témoigne le simple titre, qui, de *Œuvres morales et meslées*, devient *Œuvres morales et philosophiques*<sup>12</sup>.

C'est aussi la date où paraît chez F. Estienne la première contrefaçon Goulart: elle suit l'édition Amyot de 1575, dont elle garde le titre, et présente *Les œuvres morales et mêlées de Plutarque* traduites de grec en François, "enrichies en ceste édition de Prefaces générales, de sommaires au commencement d'un chascun des Traittez et d'annotations en marge qui montrent l'artifice et la suite du discours de l'auteur". Ce type

<sup>7</sup> Secrétaire d'État chez qui Amyot a été précepteur.

<sup>8</sup> R. Aulotte, *Amyot et Plutarque*, 166, fait état d'une lettre de 1566 demandant à Scrimger les *Opuscules* de Plutarque.

<sup>9</sup> Deux tomes in f°, conservés à la BNF, Rés. J 108-109, sans *Erratum*.

<sup>10</sup> En 6 volumes in 8°, BNF, Rés. J 2088-2094.

<sup>11</sup> BNF, J 734; la bibliothèque de l'ENS Ulm dispose aussi d'un exemplaire.

<sup>12</sup> En ce qui concerne les modifications à la traduction, on trouve, par exemple, 74 variantes pour les seules *Opinions des philosophes*.

de production eut une fortune considérable et connut quarante éditions, jusqu'en 1621, chez de multiples éditeurs, ce qui justifie qu'on en tienne compte dans une édition critique de la traduction au rayonnement de laquelle elle a contribué.

Enfin, si l'édition de 1581 est la dernière revue par Amyot, ce que l'on appelle la copie de Milan témoigne, selon Aulotte<sup>13</sup>, que le "sçavant translateur<sup>14</sup>" avait entrepris une nouvelle révision. Écrite sans doute par Renaud Martin, secrétaire d'Amyot, cette copie reproduit, selon ses termes, des "corrections faites par MJAmyot"; celles-ci ont été faites à partir d'un exemplaire de 1565 des Vies et de 1572 des *Œuvres morales*; pour ces dernières, elles ne portent que sur les 160 premiers feuillets de 1572, et sont nécessairement postérieures à 1581 puisque l'édition publiée à cette date n'en fait pas état<sup>15</sup>. On peut supposer que ce travail avait été entrepris pour une nouvelle édition de 1584, dont on n'a aucune trace. Néanmoins la plupart des corrections alors suggérées passe dans l'édition posthume de 1618, toujours chez Morel<sup>16</sup>, *Les œuvres morales et philosophiques de Plutarque*, "revues, corrigées et augmentées en plusieurs passages suivant son exemplaire". Établie par les soins de Claude Morel, elle comporte huit folios de traités ajoutés, dont le *De fluviis* et des extraits d'Olympiodore traduits sur l'original grec par Frédéric Morel, doyen des interprètes du Roi, et les fragments de Stobée sur l'amour dont la traduction, elle, est encore due à "feu M. Jacques Amyot, evesque d'Auxerre".

Cette simple description des éditions suffit à mettre en lumière les problèmes qui se posent à l'éditeur, à commencer par celui, majeur, du choix de la version qui doit être retenue comme support. Celui-ci engage la vision même qui va être donnée du travail d'Amyot. Ainsi, si R. Aulotte préconisait de suivre l'édition de 1618 pour établir le texte des *Œuvres morales*<sup>17</sup>,

<sup>13</sup> Lequel indique également (p. 232 sqq) que cette copie se trouve à l'Ambrosienne, dans un recueil manuscrit (D 195 inf.), parmi d'autres pièces.

<sup>14</sup> Le mot est cette fois de Du Bellay.

<sup>15</sup> Inversement la copie milanaise n'enregistre pas la majorité des variantes introduites jusqu'à cette date.

<sup>16</sup> Deux volumes in f°, BNF, J. 723-724.

<sup>17</sup> R. Aulotte, *Amyot et Plutarque*, 237: "sans doute celle qui se rapproche le plus de ce qu'aurait été la version définitive d'Amyot, si les circonstances lui avaient permis de la publier".

obéissant au principe de recherche de la “meilleure version”, il a été décidé, sur les conseils de l'éminent spécialiste et éditeur de textes du XVI<sup>e</sup> siècle qu'est André Tournon, d'inverser cette tendance et de prendre pour base l'édition princeps de 1572, avec pour variantes 1581 et 1618, afin de mieux mettre en évidence le Plutarque dont héritait Amyot, la manière dont il a façonné progressivement son “Plutarque françois”, et de satisfaire ainsi à la fois hellénistes et francisants, tout en rendant justice à l'énorme travail du savant humaniste. Deux autres questions, plus liées à la réception de Plutarque, et moins au travail du texte, méritent aussi d'être signalées — sans que, pour l'instant, on ait pu y apporter de réponses, en admettant que la chose soit possible: il s'agit d'abord du changement de titre entre 1572 et 1581; il s'agit ensuite, dès 1572, du changement d'ordre des traités. De même qu'Estienne, Amyot modifie l'ordre qui, au hasard sans doute des manuscrits collationnés<sup>18</sup>, avait été établi par l'édition princeps de l'Aldine de mars 1509 et que conservait l'édition publiée à Bâle en 1542, chez Jérôme Froben et Nicolas Episcopius<sup>19</sup>. Ce point, qui devra à n'en pas douter figurer dans l'introduction générale du travail, attire l'attention sur des habitudes de lecture du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>, où l'on aurait tort de chercher coûte que coûte une logique d'ensemble: il est plus opératoire de fonctionner en terme de “séquences”, héritées de l'Aldine ou créées par Amyot, pour essayer de détacher des groupements significatifs, dans l'esprit d'un siècle où l'on se plaît aux textes “à pièces décousues”, prélevant dans les œuvres sans souci de la continuité linéaire<sup>21</sup>.

<sup>18</sup> Mais eux-mêmes pouvaient avoir déjà procédé à des regroupements thématiques, comme en témoigne le bloc des Ἡστυά.

<sup>19</sup> Si l'index est identique, les éditeurs indiquent néanmoins qu'ils présentent là une version *multis mendarum milibus expurgata*.

<sup>20</sup> La source de ces renseignements est à nouveau André Tournon.

<sup>21</sup> Plus précisément et sous réserve d'études ultérieures, il faudrait sans doute distinguer les séquences “créées” par Amyot, qui obéissent à une certaine logique et donc orientent la lecture, des séries proposées par lui sans ordre apparent, conformément sans doute dans ce cas à d'autres habitudes de lecture- qui sont plutôt celles de la seconde partie du siècle d'ailleurs -où une part importante est laissée à la subjectivité et à la pratique du lecteur dans l'appropriation de l'héritage. Il n'est pas impossible que les deux logiques se combinent finalement dans les *OMM* (note rédigée par Olivier Guerrier).

Enfin, toujours dans l'optique de la réception, les contrefaçons ont joué un rôle suffisamment important pour que figurent en annexe de l'édition les sommaires et manchettes rédigés par Goulart<sup>22</sup>.

Ces grands principes posés, la première étape du travail, des éditeurs comme du "translateur", est le travail philologique, dont l'examen du *De Pythiae* permet de donner une première idée.

## 2. Amyot philologue: l'exemple du *De Pythiae oraculis*<sup>23</sup>

### 2.1. Le texte de départ d'Amyot: quelques remarques sur l'édition de Bâle

Ce traité, qui porte le numéro 72<sup>24</sup> chez Amyot, présente un cas d'établissement de texte particulièrement difficile, puisqu'il appartient au groupe des traités 70-77, pour lesquels nous ne disposons que de deux témoins, E (*Parisinus graecus* 1672, manuscrit resté en Orient jusqu'en 1687, où il fut acheté à Constantinople par l'ambassadeur de France Girardin) et B (*Parisinus graecus* 1675, copié vers 1430)<sup>25</sup>. Le texte est émaillé de lacunes, que le texte de Bâle, comme l'Aldine, marque d'un astérisque au milieu d'un blanc. En dépit des "milliers d'erreurs expurgées" dont se flattent les éditeurs<sup>26</sup>, le texte comporte un

<sup>22</sup> On trouvera en annexe à cet article, pour exemple, un extrait de la présentation du *De Pythiae oraculis*.

<sup>23</sup> Comme références pour l'établissement du texte, j'utiliserai principalement les deux éditions modernes suivantes: R. Flacelière, *Plutarque, Œuvres morales*, VI, Paris 1974 et S. Schröder, *Plutarchs Schrift De Pythiae oraculis: Text, Einleitung und Kommentar*; Leipzig-Stuttgart 1990.

<sup>24</sup> 71 dans Froben.

<sup>25</sup> Voir M. Manfredini, "La tradizione manoscritta dei *Moralia* 70-77 di Plutarco", *ASNP* ser. III, 6, 1976, 453-85.

<sup>26</sup> Et que confirme en partie la confrontation avec le texte de l'Aldine sur notre seul traité; des erreurs sont corrigées, qu'elles soient propres à l'Aldine (par ex. 395 C2 ἀποκείμενον au lieu de ἀπονειμένον, 397 D2 αἰτιᾶσθε au lieu de αἰτιᾶσθαι, 398 D10 μετοικισμοὶ au lieu de μετοικισμένοι, 399 C2 πάλιν au lieu de πόλιν, 403 F2 εὐπόρηζεν au lieu de ὑπόρηζεν, 405 F5 μέτροις au lieu de μέτριος, 406 D2 ἐπεὶ au lieu de ἐπὶ, 407 F6 ἔδει au lieu de ἔτι, 408 E2 ἀποδέχεσθαι au lieu de ἀποδέχεσθε, 409 D1 ἄλλως au lieu de ἄλλως ou héritées de la tradition manuscrite — voir *infra* n. 33.

certain nombre de coquilles que rectifie diligemment Amyot<sup>27</sup> et qui ne nous intéressent pas directement. Plus digne d'attention est le rapport que peut entretenir le texte imprimé<sup>28</sup> avec celui des manuscrits conservés et qui corrobore l'hypothèse de Mario Manfredini selon laquelle Alde Manuce et Démétrios Doucas auraient été autorisés à tirer une copie des traités 70-77 présents dans B par Antoine Eparcos, le propriétaire crétois du dit manuscrit, à moins qu'il ne leur en ait lui-même fourni une copie, destinée à disparaître après confection de l'édition.

Dans les dix-neuf cas en effet où E et B présentent selon l'apparat de la CUF un texte différent, il n'y en a que deux où l'édition de Bâle n'est pas en accord avec B<sup>29</sup>, qui se réduisent même à un seul si l'on tient compte du fait qu'une de ces discordances se produit dans un passage omis dans l'édition de Bâle (396 A 8). Le premier cas de convergence mérite une mention particulière, car il appelle l'attention sur un aspect du travail de traducteur d'Amyot qu'a souligné R. Aulotte: sa capacité à reconnaître le plus souvent et à traduire métriquement les citations poétiques<sup>30</sup>. En 395 A3, dans la présentation du

<sup>27</sup> Comme les erreurs de géminées, les augments oubliés, les confusions entre ο et ω, κ et χ, les lettres omises etc; par ex. 394 E 2 (toutes les références sont données d'après l'édition de la CUF), ὀδεύομεν : ὠδεύ Amyot *in mg*; 396 B 7 κολύει : κω Amyot *in mg* ou encore 399 D 5 αὐτομάτω : τως Amyot *in mg*.

<sup>28</sup> Dans les passages cités, sauf indication contraire, ce qui est dit de l'édition de Bâle vaut aussi pour l'Aldine.

<sup>29</sup> Les passages sont 395 A3, 396 B6, 397 D8, 398 D7, 399 A1, 401 B3 (2 divergences sur le nom et l'origine de Cléoboulinè —il faut noter que l'Aldine a omis une syllabe et a de ce fait la même leçon fautive que E, que les éditeurs ne pouvaient pourtant pas connaître, Κλεοβούλην) et 10, 401 D2 et 9, 401 E 4, 402 C3, 402 D5, 402 E7, 404 B3, 405 B10 et 11, auquel il faut ajouter 401 E11 —qui n'est pas signalé dans la CUF, mais dans l'édition Schröder— où Ald., Bas. et B ont la bonne leçon διαπλάσασαν alors que E porte διπλάσασαν.

<sup>30</sup> R. Aulotte, *Amyot et Plutarque*, Ch. XIV "Les vers d'Amyot dans le Plutarque", 297-317; dès le début est signalé que "Amyot, pour sa part, s'est toujours acharné à dépister ces citations poétiques. S'il n'a pas reconnu tous les vers que l'immense érudition de Plutarque avait semés dans ses ouvrages, sa perspicacité dans ce domaine est bien plus grande que celle des autres traducteurs de son époque et ne laisse jamais d'être remarquable".

jeune Diogénianos, après ce que l'on pourrait dire de lui (ὥστε καὶ βραχὺ συγγενόμενον εἰπεῖν), E laisse une lacune d'environ sept lettres, qui est comblée dans B —conjecture d'érudit ?— par τέκος ἀγαθοῦ (πατρός). S. Schröder, qui s'en tient strictement au texte de E, refuse ce qu'il considère comme une conjecture inacceptable au motif que le mot τέκος n'appartient pas au vocabulaire de Plutarque et n'apparaît qu'en poésie, en particulier au chant IV de l'*Odyssee* pour présenter Télémaque, passage que l'auteur de la conjecture aurait pu avoir à l'esprit<sup>31</sup>. Il est permis de se demander pourquoi le *pepaideumenos* et grand citateur d'Homère qu'était Plutarque n'aurait pas pu y penser lui aussi<sup>32</sup>; en tout cas, Amyot a visiblement décelé la citation poétique et traduit par un décasyllabe, détaché typographiquement:

de manière que pour peu que l'on hante et converse avec  
lui, on est contraint de dire,  
Oncques mauvais père ne t'engendra.

Quant au seul cas de divergence restant entre B et éditions imprimées, dans un passage où E et B sont en désaccord, il figure en 398 B10 où Bas. porte δοκεῖ alors que B a δοκεῖη et E δοκοῖη -les formes de Bas. et B sont donc malgré tout plus proches; ce cas nous amène à examiner maintenant les passages où les éditions imprimées présentent des leçons propres face à la tradition de E et B.

Ces passages, au nombre d'une trentaine, sont le plus souvent fautifs<sup>33</sup>; parmi eux on peut relever quelques lacunes, dont la

<sup>31</sup> S. Schröder, *Plutarchs Schrift De Pythiae oraculis*, note *ad loc.*: “τέκος gehört nicht dem plutarchischen Wortschatz an und taucht auch sonst nur in der Poesie auf. Als Konjektur ist es daher nicht akzeptabel, zumal es sonst in einen verwandten Zusammenhang nur Homer δ 611 (αἴματος εἰς ἀγαθοῖο φίλον τέκος οἱ ἀγορεύεις) vorkommt. Gerade diese Stelle könnte nach Manton (S. 100) den Urheber der Konjektur auf seinen Gedanken gebracht haben”.

<sup>32</sup> Sur les citations d'Homère, voir la thèse toute récente de Chr. Bréchet, *Homère dans l'œuvre de Plutarque. La référence homérique dans les Moralia*, à paraître dans la Collection des Études Anciennes.

<sup>33</sup> Il y a néanmoins quelques leçons meilleures et qui peuvent être des corrections: 395 B2 ἐθαύμαζε; 395 E4 τῷ χαλκῷ (attribuée dans l'apparat



plupart constitue de remarquables exemples de sauts du même au même, et ce dès les premières pages du traité. J'indique successivement le texte de Bâle, puis celui de EB:

— 395 A 5-8: πολλοὶ δὲ τούτοις ἕτερα<sup>34</sup> περὶ τοῦ νεανίσκου λέγουσι· EB πολλοῖς δ' ἐντετύχηκα καὶ τὸν λόγον καὶ τὸ ἦθος τοῦ ἀνδρὸς ἰσχυρῶς ἀποδεχομένοις, ὅμοια δὲ τούτοις ἕτερα κτλ ; on a un saut d'une particule à l'autre, qui entraîne aussi une modification des cas.

— 395 B 7-10: κρᾶσις τις ἦν καὶ φάρμαξις τῶν πάλαι τεχνιτῶν περὶ τὸν χαλκόν· τὸ μὲν γὰρ Κορίνθιον κτλ<sup>35</sup> : EB κρᾶσις — περὶ τὸν χαλκόν ὥσπερ ἡ λεγομένη τῶν ξιφῶν στόμωσις, ἧς ἐκλιπούσης ἐκεχειρίαν ἔσχεν ἔργων πολεμικῶν ὁ χαλκός ... Τὸ μὲν γὰρ K. ; le saut du même au même est ici évident.

— 396 A 3: ἔτι καὶ δηρικτὸν : EB ἔτι καὶ λεπτόν εἶναι καὶ δηρικτὸν.

— 399 E 4: ἐπὶ τί κωλύειν ἕτερον<sup>36</sup> : EB ἐπεὶ τί κωλύει λέγειν ἕτερον.

— 404 D 11-E 1: ἥλιος χρῆται σελήνη· δείκνυσι διὰ σώματος : EB ἥλιος — σελήνη· δείκνυσι μὲν γὰρ καὶ ἀναφαίνει τὰς αὐτοῦ νοήσεις, μεμιγμένας δὲ δείκνυσι διὰ σ.

— 405 C 1-3: οὕτως ἀδύνατον διαλέγεσθαι· γέγονε ... : EB οὕτως

— διαλέγεσθαι ποιητικῶς τὴν ἀγράμματον καὶ ἀνήκοον ἐπῶν

---

à Leonicus); 395 E6 πλησιάζον (adoptée par les modernes et que l'apparat de la CUF attribue à tort à Amyot); 396 E9 εἶπεν ὦ au lieu de ἔν τε νῶ; 399 A 11 καὶν (attribuée à Leonicus); 405 B4, où Bâle a le vers adopté par la tradition moderne; 405 E11 εἰπῶν; 405 F 2 ἐνόησε (les modernes éditent la correction de Wyttenbach ἐνενόησεν, correction de l'infinitif ἐννοῆσαι — l'Aldine a ἐνοῆσαι); 406 E 1 τοῦ λόγου (attribuée à Leonicus); 407 C 1 ποιητικῆν (attribuée à Turnèbe); 408 D 2 τρισχιλίων (attribuée à Leonicus).

<sup>34</sup> Amyot *in mg* e εἰταῖρον, mais il n'intègre pas cette conjecture dans sa traduction: "mais je vois beaucoup de gens qui en disent autant de ce jeune homme".

<sup>35</sup> Traduction d'Amyot: "Les anciens ouvriers, dit-il, usaient-ils point de quelque mixtion et de quelque composition expresse pour donner cette teinture à leurs ouvrages? Car quant au cuivre de Corinthe..."

<sup>36</sup> Amyot *in mg*: *puto* ἐπεὶ τί κωλύοι ἂν ἐρεῖν, et traduction: "Car qui pourrait empêcher que l'on ne pût dire..."

ὥσπερ ἡ νῦν τῶ θεῶ λατρεύουσα γέγονε ... ; il s'agit ici d'une pure inadvertance (saut d'une ligne ?), qui ne s'explique pas par un saut du même au même, mais ne laisse pas de compliquer la tâche d'Amyot<sup>37</sup>.

Parmi les leçons fautives propres aux éditions imprimées, on se limitera pour le moment à deux exemples particulièrement pittoresques qu'Amyot n'a pas réussi à corriger. Le premier, le plus drôle, figure en 398 D8, où, à la suite d'une probable mélecture de minuscules, le ξ ayant été lu comme ζ, et la ligature εν confondue avec un ω, le malheureux hôte, Diogénianos, est devenu un animal, d'où le texte τοῦ δὲ ζῴου εἰπόντος, là où EB portent τοῦ δὲ ξένου εἰπόντος, qui a amené Amyot, désespérant de donner la parole à un tel être, à transformer cet "animal" incongru en nom propre et à traduire: "Et comme Zoüs dit que". Moins curieux, en 400 C1, dans la raillerie lancée par Philinos contre les Stoïciens, là où EB mettent des hydres, l'édition de Bâle a, comme l'Aldine, de l'eau et stigmatise leur théorie comme celle de gens (τὸν ἥλιον) εἰς βατράχων πατρίδα ἢ ὕδωρ (EB: ἢ ὕδρων) ἐγγράφοντες, ce qu'Amyot, méconnaissant le sens particulier du verbe, "inscrire sur un registre public", traduit par "en le peignant dedans les eaux et pays des grenouilles". Ces quelques problèmes non résolus ne doivent cependant pas cacher le remarquable travail fait sur le texte par Amyot et qu'il faut maintenant considérer: ayant dans cette première approche, qui n'était initialement pas destinée à une revue philologique, mais à *Ploutarchos*, pris pour point d'appui seulement les indications

<sup>37</sup> Amyot *ante* διαλέγεσθαι *add. in mg.*: "deesse aliquid puto τὴν Πυθίαν λογιῶς"; traduction: "Aussi est-il impossible que la Pythie sache parler élégamment et doctement; car elle sera..." Dans quelques cas de bévues de Bas. Amyot retrouve le texte de EB: 399 B10 καὶ: Amyot *in mg* μή -mais le texte figure en *Ages*. 3, 7 et Amyot indique en marge *vide in Agesilai vita*; 399 E6 πραγμάτων: Amyot *in mg* γραμμάτων; 399 E10 ὥσπερ: Amyot *in mg* ὅσπερ. On peut ajouter quelques cas où il se rapproche du texte de EB: 396 C 3 χρῆσατο: EB χρήσατο; Amyot *in mg* τις (encre claire) χρήσατο (encre foncée); 399 E 8 προείρημεν: EB προήειμεν Amyot *in mg* πρόσσημεν (*sic*); 400 A 9 ἀντι ἀνατολῆς: EB ἀρχῆς ἀν. Amyot *in mg* ἀρχῆν ἀν. La plupart de ces corrections figurent aussi dans l'exemplaire de Turnèbe.

des apparats critiques, je distinguerai les conjectures qui figurent dans les éditions modernes de celles qui n’y sont pas reprises, faute de pouvoir affirmer en toute certitude l’origine des conjectures qui n’y figurent pas.

## 2.2. Amyot et les conjectures du XVI<sup>e</sup> s. retenues dans les éditions modernes

Présentant le travail d’Amyot, R. Aulotte<sup>38</sup>, après avoir examiné l’Aldine, à laquelle, selon lui, Amyot ne semble guère avoir recouru, passe en revue les manuscrits, italiens et parisiens, ainsi que les recueils de variantes contemporains dont le savant prélat a pu disposer, avant d’en venir à sa critique personnelle. Les manuscrits pour notre texte se réduisent au seul *Parisinus graecus* 1675 (B), qui appartenait à la bibliothèque de la Reine et qu’il aurait consulté, toujours selon Aulotte (p. 173), pour les *Questions platoniciennes* et le *Contre Colotès* (p. 173). Il n’a visiblement pas procédé ici à une confrontation systématique, car elle lui aurait permis en particulier d’éliminer le malencontreux Zoüs de 398 D8; on peut même douter qu’il l’ait regardé occasionnellement car les corrections relevées à la note 27 ne semblent guère significatives et ne prouvent que l’excellente maîtrise du grec d’Amyot. Un seul passage peut laisser perplexes : 396 F8 où l’édition de Bâle a εἶπεν ὁ Βόνῤε, qui est seul intelligible et adopté par les éditeurs modernes, face au ἐν τε νῶ Βόνῤε des manuscrits ; or Amyot a porté une variante en marge, qu’il a ensuite barrée et qui est malaisée à lire, mais où l’on distingue encore, aux extrémités, ἐν τε (*sic*) et νῶ, le dissyllabe illisible entre les deux ayant toute chance d’être l’article τῶ; la tenait-il d’un recueil de variantes? a-t-il regardé l’Aldine, puisque cette correction est propre à l’édition de Bâle<sup>39</sup>? Il n’en a en tout cas pas tenu compte dans sa traduction.

<sup>38</sup> R. Aulotte, *Amyot et Plutarque*, “Vers le Plutarque français”, 166-90.

<sup>39</sup> La même remarque vaut pour 406 E1, où Bas. porte le génitif τοῦ λόγου (correction attribuée à Leonicus) et où Amyot indique en variante dans la marge le datif de la tradition manuscrite conservé par l’Aldine —et ne l’adopte pas dans sa traduction.

Parmi les recueils de variantes contemporains, figurent principalement la collection de Giannotti, qui “avait eu communication d’un exemplaire aldin des *Moralia* sur lequel l’érudit italien Niccolo Leonico Tomeo avait recueilli pendant le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle une importante série de variantes<sup>40</sup>” et les variantes du volume aldin d’Adrien Turnèbe, qui, toujours selon Aulotte, “se retrouvent presque en totalité sur l’exemplaire d’Amyot” (p. 182), à quoi il faut ajouter encore les conjectures d’Estienne et la traduction latine de Xylander.

Si, sur ces bases, on confronte les corrections attribuées aux uns et aux autres dans les apparats modernes et les notes d’Amyot, on arrive aux résultats suivants. Leonicus est mentionné douze fois dans l’apparat de R. Flacelière, treize fois dans celui de Schröder —mais la correction omise dans la *CUF*, αἰτιᾶσθε au lieu de αἰτιᾶσθαι transmis par E et B, est déjà dans l’édition de Bâle, de même que quatre autres corrections, présentes chez les deux éditeurs, 395 E4 τῷ χαλκῷ ; 399 A11 κᾶν ; 406 E1 τοῦ λόγου ; 408 D2 τρισχιλίων. Sur les huit cas restants, sept se retrouvent à l’identique dans les marges d’Amyot : 394 E7 διελθεῖν ; 397 A9 ἀκοῦσαι ; 398 B3 αὐτομάτῳ ; 398 C1 αἰτίαν ; 406 F2 μαθηταί ; 409 B2 προβάτων ; 409 D3 καὶ τὰς μεταφοράς<sup>41</sup>. Quant au huitième, il ne sépare pas autant qu’il pourrait y paraître les deux érudits: si, en effet, en 399 E5, où l’édition de Bâle comme EB laissent une lettre en blanc devant

<sup>40</sup> R. Aulotte, *Amyot et Plutarque*, 179; sur ces exemplaires, voir aussi M. Cuvigny, “Giannotti, Turnèbe, Amyot: résultats d’une enquête sur quelques éditions annotées des *Moralia* de Plutarque”, *RHT* 3, 1973, 57-77.

<sup>41</sup> Elles se trouvent aussi dans l’exemplaire de Turnèbe, qui porte deux séries de corrections: une première dans une écriture un peu épaisse et une encre jaunâtre, utilisée pour les interventions dans le texte et en marge, une seconde en marge uniquement, dans une petite écriture fine et à l’encre noire. C’est à cette seconde série qu’appartiennent les notes qui nous intéressent —signalons aussi que la correction de 398 B1 ἔχοντες, donnée à un Anonyme dans la *CUF*, figure dans son exemplaire, de même qu’est barré le *v* final de πολεμεῖν en 401 C2 (restitution de l’indicatif attribuée à Reiske) et de προσπεσοῦσαν en 404 A5 (restitution du nominatif attribuée à Naber); enfin en 404 A9, il ajoute l’article τὰναγκαῖα avant que Reiske ne le fasse.

μῖν, Amyot suggère en marge ἡμῖν<sup>42</sup>, alors que la conjecture de Leonicus est ὑμῖν, il introduit bien dans le texte de sa traduction une seconde personne du pluriel<sup>43</sup>.

Les références à Estienne sont relativement peu nombreuses, trois seulement, mais elles sont toutes reprises en marge par Amyot: 397 F3 *add.* τοῦ *ante* Λυσάνδρου ; 405 B3: Πινδάρῳ<sup>44</sup>; 407 D7: ταῖς περὶ τοῦ χρηστήριον.

En revanche, des sept corrections de Xylander retenues par les modernes<sup>45</sup>, deux seulement sont mentionnées dans les marges d’Amyot: 403 F 5 *forte* μισογυνοῦ<sup>46</sup>; 405 B 5 ἀλλ’ ἐγίνωσκε.

Le cas de Turnèbe est plus délicat et mériterait d’être approfondi ultérieurement: on trouve dans son exemplaire nombre de corrections ou de conjectures qui sont aussi dans les marges de l’exemplaire d’Amyot —dont celles que les éditions modernes attribuent à Leonicus, mais d’autres aussi, avec cette particularité que la plupart sont ajoutées dans l’exemplaire de Turnèbe dans une seconde encre<sup>47</sup>. Curieusement cependant, dans les passages

<sup>42</sup> Comme Turnèbe.

<sup>43</sup> “Car qui pourrait empêcher que l’on ne pût dire aussi qu’Epicurus ne vous aurait pas écrit son livre des opinions et doctrines principales...”

<sup>44</sup> Le texte sera commenté en détail *infra*.

<sup>45</sup> Dont deux sont pourtant indispensables pour comprendre qui parle: 395 F 2 εἶπε *pro* εἰπεῖν; 400 D5 *inquam pro* εἶπεν —on peut noter qu’il y a quelques flottements dans la traduction sur cette question des interlocuteurs: en dehors de l’intervention de Zoüs, déjà vue, on peut citer l’omission de Bion en 396 E7 (qui aboutit à attribuer ses propos à Boéthos: “Le même, dit-il [au lieu de “Bion dit que cela ...”], advient à certains propos quand on les renverse...”) ou, au contraire en 397 A 4 l’insertion d’un sujet quand le verbe rappelle simplement le locuteur Sarapion (Ne vois-tu pas, dira quelqu’un [au lieu de “dit-il”], combien de grâce ont les vers de Sappho...). Les autres corrections de Xylander (ajout d’οἶα en 399 B7, orthographe de Κυφέλου en 400 D, complément apporté au vers de Pindare en 406 C3) portent sur des points qui n’engagent pas l’intelligibilité du texte.

<sup>46</sup> Amyot ajoute même une glose interne à l’intention de ses lecteurs et écrit dans sa traduction: “...un temple d’Hercules surnommé Misogyne, <comme qui dirait, ennemi des femmes>.”

<sup>47</sup> Voir *supra* n. 39 et 41 et *passim* dans la dernière partie de l’étude.

où les éditeurs modernes se réfèrent à Turnèbe<sup>48</sup>, on ne trouve que deux cas de coïncidence indubitable: la correction du μερόντων de 395 F 4 en μανῶν ὄντων, portée en note par Amyot, précédée de *puto*<sup>49</sup>, à quoi s'ajoute 404 D7, où ὅς τ' ἄναξ<sup>50</sup> est corrigé par Amyot en ὡς ὄναξ avec crase, tandis que Turnèbe note les deux possibilités dans les marges de son Aldine, ὁ ἄναξ ἢ ὄναξ ; dans trois autres cas, la correction est proche sans être identique:

- 396 C 8 προσεχειρίζοντο: Amyot *in mg* προε- (πρὸυ- Turn.);
- 402 D 5 πεφήνασι: Amyot *in mg* ἀποφήνας<sup>51</sup> *ante rasuram* (ἀποφήνασι Turn.);
- 406 A 10 ἀπολιπεῖν: Amyot *in mg* ἀπολιπεῖ (*sic*) (ἀπολείπει Turn.).

Ne sont pas reprises les corrections de 395 E7 τούτου, 397 B3 Ἄτης, 402 C9 et D3 (sur des vers de Simonide) et 406 C9 μαντικῆ ; de même en 408 E8 Turnèbe comble la lacune par διαύγειαν quand Amyot ajoute en marge κατάληψιν; enfin en 403 A2, les deux humanistes corrigent différemment une bévue des éditions imprimées, qui ont omis εἰς et portent εἶ γε Θαλῆς ἐποίησεν ὡς ἀληθῶς εἰπεῖν αὐτὴν ἀναφερομένην Ἀστρολογίαν, là où E et B ont εἰπεῖν αὐτὴν ; Turnèbe se rapproche de la tradition manuscrite en proposant <τὴν> εἰς

<sup>48</sup> C'est-à-dire pour quinze passages selon Schröder, dont un (407 C1 ποιητικῆν) est corrigé dans le texte bâlois. Parmi les passages où la correction de Turnèbe n'est reprise ni par Amyot ni par les modernes, on peut citer pour exemples 395 E10 σὺ ἠτιάσω pour combler la lacune; 396 A8 αὔθις *pro* αὐτὴν ; 396 D1 τῶν καλῶν *pro* τὸ καλόν; 396 D7-8 où l'Aldine a un ahurissant τὸ ἄσωμον οὖν πάλιν, ἐάσωμεν [en variante ο au-dessus de l' ω] ἔμπαλιν λείπειν αὐτὰ πάλιν; 396 F2 μὴ καλῶς pour combler la lacune (Amyot ajoute περιδηλον μὴ καλῶς); 399 D10 ζητήσειεν *pro* ζητεῖν; 399 E4 κωλύει εἰπεῖν.

<sup>49</sup> Qui en général semble plutôt signaler une idée personnelle, mais ce peut aussi être son avis sur la conjecture de Turnèbe.

<sup>50</sup> L'Aldine porte ὅς τ' ὄναξ.

<sup>51</sup> Ce nominatif est entraîné par une autre correction, barrée elle aussi, qui transformait le τοῖς régissant le participe en τῆς —rendant donc inutile un datif— pour aboutir au texte: οὐκ ὀρθῶς οὖν Εὐδοξος ἐπίστευσε τῆς Στυγὸς ὕδωρ τοῦτο καλεῖσθαι ἀποφήνας.

αὐτὸν ἀναφ. ᾿Α., tandis qu’Amyot corrige en marge le αὐτὴν en τὴν αὐτῶ, lequel se retrouve comme seconde hypothèse, écrite à l’encre noire, dans les marges de Turnèbe<sup>52</sup>.

Enfin Amyot lui-même se voit attribuer par les éditeurs modernes quatre corrections, dont une figure déjà en réalité dans le texte de Bâle (395 E 6 πλησίαζον)<sup>53</sup>. Reste maintenant à examiner les conjectures que la tradition n’a pas même retenues<sup>54</sup>.

### 2.3. Conjectures qui ne figurent pas dans les apparats critiques modernes

Avant de s’attacher à ses oubliées de la tradition, il faut d’abord relever cinq corrections “retrouvées” par des savants modernes et qui sont déjà dans les marges d’Amyot:

- 395 E4-5: substitution de l’indicatif προστριβεται à l’infinitif des manuscrits attribuée à Wytttenbach;
- 396 C3: ajout de τις attribué à Bernardakis;
- 397 B3: suppression d’un καί devant ὡς ἔοικεν attribuée à Hartmann;
- 401 E10: ἀρτοποιῶ au lieu de ἀρτόπω donné à Sieveking —et qui figure aussi à l’encre noire dans l’exemplaire de Turnèbe;
- 406 C6: correction du datif en accusatif μύθους καὶ παροιμίας attribuée à Wytttenbach.

Il faut encore ajouter 404 E1-4, cas plus complexe, car la solution d’Amyot ne coïncide que partiellement avec celle de Wytttenbach. Voici le texte transmis:

<sup>52</sup> Le fait qu’Amyot se reprenne pas les deux semble exclure qu’il ait consulté Turnèbe; je ne sais pas à ce stade de mon travail si tous deux l’ont trouvé chez un autre humaniste.

<sup>53</sup> Les autres se situent en 395 B5 (ναυάρχους); 397 A10 (suppression de οὐ); 402 E1-2 (τὸν θεόν).

<sup>54</sup> Je pensais a priori qu’Amyot était l’auteur de toutes, mais comme une partie se retrouve dans l’exemplaire de Turnèbe, encore qu’elles y semblent le plus souvent ajoutées dans une seconde encre, il me semblerait imprudent de rien affirmer; je signalerai chaque fois qu’il y a coïncidence entre les deux érudits.

Δείκνυσι διὰ σώματος θνητοῦ καὶ ψυχῆς \* \* \* ἡσυχίαν  
 ἄγειν μὴ δυνάμενος δὲ τῶ κινουῦντι παρέχειν ἑαυτὴν  
 ἀκίνητον καὶ καθεστῶσαν.

Amyot comme Wytttenbach corrigent δυνάμενος pour le rapporter à ψυχῆς<sup>55</sup>, mais le second considère que les deux infinitifs ἄγειν et παρέχειν sont régis par le participe, ce qui l'oblige à corriger la coordination et à écrire μηδὲ au lieu de δὲ. Amyot, pour sa part, a choisi d'insérer dans la lacune οὐχ οἴας τ' —alors que les Modernes, à la suite de Wilamowitz, ont retenu ἀνθρωπίνης comme une sorte de pendant au θνητοῦ du premier complément<sup>56</sup>—, épithète qui régit ἡσυχίαν ἄγειν et permet de conserver le δὲ pour coordonner la seconde épithète<sup>57</sup>.

Cette première analyse du travail de réflexion sur le texte peut être complétée par deux passages plus délicats encore. Je reproduis la disposition de l'exemplaire d'Amyot pour 397 A9-B3:

Ὁ δὲ Πίνδαρος ἀκούσας φησὶ τοῦ θεοῦ τὸν Κάδμον ἀκούσαι  
*dele* οὐ μουσικὰν ὄρθιαν, οὐχ ἡδεῖαν οὐδὲ τρυφερὰν οὐδ' *forte* ὄρθιαν  
 ἐπικεκλασμένην τοῖς μέλεσιν. Ἡδονὴν γὰρ οὐ  
 προσίεται τὸ ἀπαθεὲς καὶ ἀγνόν, ἀλλ' ἐνταῦθα μετὰ  
 τῆς αὐτῆς ἐρρίφη καὶ τὸ πλεῖστον αὐτῆς καὶ ὡς ὠδῆς *dele*  
 ἕοικεν εἰς τὰ ὄτα τῶν ἀνθρώπων συνερρήκεν.

Le remplacement du participe par un infinitif, dû à Leonicus —et connu de Turnèbe, est intégré aussi dans les

<sup>55</sup> Turnèbe propose δυναμένη, nominatif.

<sup>56</sup> D'où le texte: δείκνυσι διὰ σώματος θνητοῦ καὶ ψυχῆς <ἀνθρωπίνης> ἡσυχίαν ἄγειν μὴ δυναμένης μηδὲ τῶ κινουῦντι παρέχειν ἑαυτὴν κτλ.

<sup>57</sup> D'où le texte: δείκνυσι διὰ σώματος θνητοῦ καὶ ψυχῆς <οὐκ οἴας θ> ἡσυχίαν ἄγειν μὴ δυναμένης δὲ τῶ κινουῦντι παρέχειν ἑαυτὴν κτλ., rendu par: “il montre et signifie, par un corps mortel, et une âme qui ne peut arrêter, et ne se pouvant exhiber immobile et rassise à celui qui l'agite”.



éditions modernes, de même que l'athétèse du καί, mais au lieu d'athétiser la négation de la ligne 2, R. Flacelière et S. Schröder ont préféré adopter la correction de Paton <ἐπιδεικνυμέν>ου et le αὐτῆς a été corrigé, de façon très convaincante, en Ἄτης par Turnèbe, en référence au chant XIX de l'*Illiade* (126-31), où Zeus précipite Atè de l'Olympe parmi les mortels. Amyot n'y a pas songé et propose ὠδῆς —qui, à nouveau, figure comme seconde hypothèse ajoutée dans l'exemplaire de Turnèbe. De même il n'a pas décelé dans le μουσικὰν ὄρθάν une citation poétique avec des formes dialectales; c'est peut-être ce qui l'amène à suggérer une forme plus "normale" ὄρθίαν; en tout cas il n'introduit aucune forme métrique dans sa traduction, qui est la suivante:

Et Pindare dit que Cadmus ouït de Dieu une musique hautaine et droite, non douce, non molle ni délicate, non rompue de passages<sup>58</sup>: car la nature qui est impassible, chaste et sainte, ne reçoit ni n'admet point la volupté, ains a été ici-bas jetée avec le chant. Et la plupart d'icelle en est coulée aux oreilles des hommes<sup>59</sup>.

Le second passage (396 F11-397 A4), qui précède en réalité celui qui vient d'être examiné, réclame encore plus d'efforts de la part des érudits. Je conserve la même présentation que précédemment:

Τάχα δὴ μεμψόμεθα τὴν Πυθίαν ὅτι Γλαύκης οὐ μεμφοί  
φθέγγεται τῆς κισσαρφοῦ λιγυρώτερον οὐδὲ  
χρισμένην μύροις οὐδ' ἄλουργίδας ἀμπεχομένην  
τινες *puto* καὶ τισιν εἰς τὸ οὐδ' ἐπιθυμιᾶ κασσίνῃ ἢ λήδανον ἢ ἐπιθυμιῶν  
λιβανωτὸν ἀλλὰ δάφνην καὶ κρίζιον ἄλευρον

<sup>58</sup> Traduction "technique" de ἐπικεκλασμένην: dans le vocabulaire musical, les "passages" sont des vocalises ornementales ajoutées à la mélodie, et qui par conséquent la "rompent" en maintenant la phrase mélodique en suspens (précision due à Olivier Guerrier).

<sup>59</sup> L'incise ὡς ἔοικεν est omise, ce qui semble relativement fréquent.

Amyot, pour commencer, hésite entre futur et conditionnel —lequel sera intégré dans l'édition de 1618— mais surtout dans cette phrase très difficile, il propose une solution, qui, pour être différente des solutions modernes, ne manque pour autant ni d'intérêt ni de qualité. Il considère d'abord que μέμφοσθαι présente ici plusieurs constructions: une conjonctive d'abord, deux participes ensuite<sup>60</sup>, et enfin dans le second membre de phrase, après καί, où il sous-entend le verbe, un complément prépositionnel avec un infinitif substantivé (εἰς τὸ ἐπιθυμιῶν) —l'infinitif figure aussi dans les marges de Turnèbe; enfin, toujours dans ce second membre de phrase, ayant sous-entendu le verbe, il transforme l'incompréhensible τισιν en sujet, τινες —ce qui n'est pas chez Turnèbe et qu'il ponctue d'un *puto*. La correction est certes moins brillante paléographiquement que le κάτεισιν retrouvé par Reiske sous καί τισιν<sup>61</sup> et la négation de l'infinitif par οὐδέ n'est pas exempte de reproches, mais l'ensemble donne un sens qui se tient:

Et à l'aventure nous plaindrons-nous de la prêtresse Pythie de ce qu'elle ne chante plus doucement que la ménestrière Glaucā, *et de ce qu'elle ne se parfume point d'huiles odorantes, qu'elle ne se vêt point de robes de pourpre ; et quelques-uns, pour ce qu'elle ne fait point de parfum de cinnamome, ou de ladanum, ou d'encens, ains de laurier, ou de farine d'orge.*

Ces deux passages mettent bien en valeur la réflexion sur le texte parce qu'ils portent sur des phrases entières et posent de délicats problèmes de syntaxe<sup>62</sup>. Dans le détail, le travail n'est

<sup>60</sup> Il peut donc conserver l'accusatif, alors que Turnèbe, qui intègre les participes à la conjonctive, corrige en nominatif apposé au sujet.

<sup>61</sup> Lequel amène à supposer la chute d'un nom de lieu après εἰς τὸ; d'où, après l'adjonction proposée par Paton d'après 405 C7, le texte suivant: οὐδὲ χρισμένη οὐδὲ ἀλουργίδας ἀμπεχομένη (désormais dans le membre de phrase avec κάτεισιν) κάτεισιν εἰς τὸ <χρηστήριον>; la suite ne change pas.

<sup>62</sup> Voir aussi, entre autres, 401 C2, où la tradition est incompréhensible: Amyot propose αἰτιώμενος ... τὸ (pro τῷ) μύρω πολεμεῖν [là où Turnèbe, avant Reiske, rétablit un indicatif, πολεμεῖ] et traduit: "comme Socrate reprenait en Callias ce qu'il faisait la guerre seulement aux parfums et odeurs curieuses"; 406 C1 ἃ γὰρ pour οὐ γὰρ, incompréhensible tant qu'on ne rétablit pas une parataxe en insérant μὲν [ce qu'a fait Hubert: Turnèbe proposait

pas moindre et un relevé donnera une idée du nombre et de la variété des interventions. D'abord Amyot s'attache à combler à peu près toutes les lacunes et —outre 404 E2 étudiée en détail, et 404 E8, où il diffère de Turnèbe—il ajoute<sup>63</sup>:

- 395 E10: ἀληθῶς [φρονίμως Flacelière].
- 396 A7: διέξοδον αὐτῶ [διάχυσιν Turnèbe: donnée à un Anon. dans la *CUF*].
- 396 F2: περιδηλον μὴ καλῶς.
- 402 C12: *forte* Κασταλίας αὐτ κρηνῆς.
- 404 C1: πάθει [πολλῶ τῶ οἰκείῳ Paton]
- 404 C10: λαμπροί *in lacuna ante rasuram*: ἢ παντοδαποί· κάτοπτρον δὲ *in mg*<sup>64</sup>.
- 405 D2: *forte* χορὸς τραγικός [τραγωδοῦσαν Flacelière].
- 406 A11-12: δὲ μόνην [μόνην φάσκων Turnèbe, ἀποφαίνων ἂν μόνην Flacelière].
- 408 C13: *forte* ἀληθείας μέλει ἢ δόξης

Il croit lui-même déceler deux lacunes<sup>65</sup>:

- 405 C1-3, où les éditions souffrent en effet d'un saut du même au même (voir supra, p. 179), il note: *deesse aliquid puto τὴν πυθίαν*

aussi une relative, mais avec οὗ]; on peut noter enfin qu'en 408 E2 où les éditions portent ἀποδέχουθε καὶ θαυμάζειν, Turnèbe et lui normalisent de façon inverse: le premier rétablit deux indicatifs en corrigeant θαυμάζετε, tandis qu'Amyot a deux infinitifs avec ἀποδέχεσθαι.

<sup>63</sup> Restent sans solution 395 D11 [où Turnèbe propose ἦδεις (*sic*)]; 396 B10; 401 B7 [les modernes aussi ont renoncé]; 401 E5; 402 D2 [où une annotation marginale barrée était peut-être une tentative]; 403 A 5 [autre *locus desperatus*]; 406 C3 [vers de Pindare complété par Xylander] et 409 C3, la fameuse lacune de l'initiateur de la politique de restauration, qui a fait couler tant d'encre moderne —voir mon article, "L'importance de la tradition manuscrite dans l'exploitation historique des textes littéraires. L'exemple de Plutarque, *De Pythiae oraculis* 409 B-C", *Ploutarchos* n.s. 1, 2003/2004, 35-50.

<sup>64</sup> Qu'il traduit: "car on en voit < de toutes sortes. Mais il n'y a ni miroir > qui représente mieux la face..."

<sup>65</sup> En 404 A9 aussi, dans l'oracle rendu au jeune prêtre infidèle, il note *puto deesse* σοι, mais ne l'introduit pas dans la traduction et écrit "Dieu permet tout ce qui est nécessaire."

λογίως et il traduit: Aussi est-il impossible que <la Pythie> sache parler <élégamment et doctement>.

— 405 C13, où il ne comprend pas le raisonnement par l'absurde et la supposition qu'on demande à des corbeaux de parler comme des humains sous prétexte qu'ils sont messagers des dieux, il note après οὐκ ἄξιούμεν: *deesse puto* τοὺς μάντιες et traduit: "et ne voulons pas que <les devins et prophètes>, s'ils sont messagers et hérauts de Dieu, comme ils sont, exposent leurs prédictions en paroles claires et intelligibles".

Il propose de corriger tel ou tel mot:

- 395 B4: *puto* θαμβῆσαι *pro* πέμψαι [παίξαι Doebner].
- 397 D7: *forte* πολὺν *pro* πάλιν.
- 397 D9: *ῥ* *puto pro* ὡς [πῶς Duebner]; ἐν λογίοις *pro* καὶ λογίοις [καὶ ἐλεγείοις Wilamowitz].
- 397 E5: ἄτυφον *vel* ἄθρυπτον *pro* αὐτόν [il cherche ainsi à qualifier le type d'auditeur qu'est Diogénianos].
- 398 A5: ἐνάργειαν *pro* ἐνέργειαν [courant, et comme Turnèbe].
- 398 D2: *forte* διαφόρηται *pro* ἀεὶ φόρηται [insiste sur l'idée de dispersion].
- 399 A2: *forte* ἐπισταμένως *pro* ἐπιστάμενος.
- 401 F5: ἄγασθαι *pro* ἄγαν [à l'encre noire dans Turnèbe; ἀγαπᾶν Stegmann]
- 405 C14: σαφῶς *pro* σοφῶς.
- 407 B1: pour l'aberration des éditions χυμοὺς il fait une proposition en grec peu lisible *puto* δρωμούςς?, peut-être un mot rare, puisqu'il éprouve le besoin de le gloser en latin, *latebras* [Turnèbe rétablit la leçon exacte transmise par les manuscrits, μυχοῦς]
- 407 B8 est particulièrement intéressant; la tradition transmet pour les charlatans en tout genre κινέσωνες, inconnu; Amyot propose *forte* κιναφεύωνες qu'il glose πανούργοι; or, si ce substantif n'est pas attesté, on trouve chez Hésychius κιναφεύειν πανουργεύεσθαι, qui a pu l'inspirer.

On a aussi des renvois à d'autres textes grecs:

- 399 A4: μάντις ἄριστος ὃς ἂν εἰκάξει (*sic*) καλῶς [vers d'Euripide qui se trouve in *De def. orac.* 432 C8, où l'on lit ὅστις εἰκάξει; il est cité aussi par Turnèbe, avec la même faute de mode]; peut-être parce

qu'il y a une lacune indiquée, Amyot traduit à la fois le texte et le vers qu'il cite<sup>66</sup>.

— 399 B: *vide in Agesilai vita*, et corrections pour le v. 2 *in mg* μή *pro* καὶ, βλάστη *pro* βλάφη; il donne aussi pour le v. 4 la variante φερσίβροτον, transmise par Pausanias.

— 405 B4: En haut de la page: Aristoph. *in Pace* κέρδους ἕκατι κὰν ἐπὶ ῥιπὸς πλέοι.

— 405 F1: en marge il donne la version du vers d'Euripide qu'on trouve dans les *Propos de Table*, I 5, 622 C μουσικὴν ἔρωσ διδάσκει, κὰν ἄμουσος [alors que la tradition a διδάσκει ποιητὴν<sup>67</sup>] et la traduit: "Amour enseigne à l'homme la musique, | Quoiqu'il n'en eût devant nulle pratique".

— 408 A7-8: pour l'oracle rendu à Battos, il se réfère dans la marge de gauche à Herod. Πολυιμ. et note en trois temps dans la marge de droite Λιβύαν | οἴσθας ἄρειον | *forte* ἄστν ἐμεῦ λιβύαν μηλότροφον [forme de la tradition d'Hérodote] οἴσθας ἄρειον [on trouve quelque chose de très proche écrit à l'encre noire chez Turnèbe].

Enfin deux passages se réfèrent nettement à des propositions étrangères qu'Amyot n'adopte pas —et qui, curieusement se suivent à quelques lignes:

— 401 B6: *alii* Νέμεσιν (*pro* Μνησιμόνην)

— 401 B9: αἴτημα *male* (*pro* αἰτίμα) [conjecture seconde chez Turnèbe]

Cette première approche donne déjà une idée de l'ampleur du travail d'Amyot sur son texte, même si bien des choses restent à préciser ; elle invite en particulier à réexaminer les relations avec Turnèbe, mais aussi à reprendre les travaux des autres

<sup>66</sup> Mais celui qui conjecture bien, que le commun proverbe dit être le meilleur devin,

Celui duquel la conjecture en vain  
Réussit moins, est le meilleur devin.

<sup>67</sup> Turnèbe indique aussi μουσικὴν en marge, et propose en outre d'ajouter τις après ἤ.

érudits, car une des premières leçons de ce travail est de révéler l'inexactitude des appareils critiques modernes et leur insuffisance pour apprécier le travail des humanistes de la Renaissance. Pour Amyot lui-même, il serait intéressant de relever dans l'ensemble de l'œuvre les propositions qu'il enregistre sans les retenir, les passages qui, sans être incompréhensibles, lui semblent à corriger, ou encore les auteurs grecs auxquels il se réfère. Enfin, il faudra naturellement passer à l'étape suivante du travail et essayer de mieux cerner la mise au point de la traduction. Tout en ayant conscience de l'imperfection des premiers éléments donnés ici, j'espère avoir du moins montré l'intérêt de l'entreprise dans laquelle s'engage toute notre équipe.

FRANÇOISE FRAZIER  
 Université de Montpellier  
 francoise.frazier@wanadoo.fr

ANNEXE: EXTRAIT DU SOMMAIRE DONNÉ AU *POURQUOI LA PROPHETISSE  
 PYTHIE ...* PAR SIMON GOULART DANS L'ÉDITION DE 1581:

Ceux qui ont tant chanté l'excellence de l'homme et la vigueur de l'entendement humain, en disant quelque chose, ont ordinairement oublié le principal, qui était de montrer que toute l'adresse de son intelligence est une guide furieuse, sa volonté un abîme de confusion, la lumière de sa raison une nuit profonde, ses désirs autant de bêtes enragées pour le tirailler et dépecer, si Dieu par une singulière grâce ne l'illumine, régénère et conduit. Entre un million de témoignages pour confirmation de cela, celui qui se présente en ce dialogue est très suffisant : car est-ce pas merveilles et un signe certain de l'étrange aveuglement de la sagesse humaine, de voir ceux qui ne font autre chose tout le temps de leur vie que chercher le souverain bien, maintenir la vertu, détester les vices, condamner les Athéistes, Epicuriens et Libertins, redouter néanmoins, craindre, et même adorer l'ennemi juré de leur salut et vraie vie, à savoir le diable? Tant y a qu'il est ainsi, et ce que nous lisons maintenant rapporté avec quelques discours du premier Tome, notamment celui où l'on dispute pourquoi

les oracles ont cessé, et que signifie le mot Ei, montre non seulement l'opinion de Plutarque et de quelques autres philosophes touchant telles choses, ains aussi le misérable état de tous ceux qui sont abandonnés à leur sens et destitués de la connaissance du vrai Dieu ... Doncques en ce dialogue nous contemplons la sagesse des Grecs courante après Satan, et se donnant beaucoup de peine à remuer une matière, qu'il faut détester et ensevelir d'oubliance éternelle, ou y toucher de toute prudence ... Il y a ici divers personnages qui remuent les oracles de la devineresse de Delphes, où était le temple renommé d'Apollon, vraie caverne de Satan, et en laquelle il exerçait son métier avec des impostures et illusions presque incroyables, par une fort longue espace d'années ...

